

**CELLULE DE VIGILANCE
DÉPARTEMENTALE**

04 75 66 75 16

**NUMÉRO PRÉVENTION
FORTES CHALEURS**

**UN NUMÉRO
POUR LES COLLECTIVITÉS
LOCALES**

SIGNALEZ-VOUS !



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



QU'EST-CE QUE LA CELLULE DE VIGILANCE DÉPARTEMENTALE ?

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET UNE ADRESSE MAIL UNIQUES POUR FACILITER VOS DÉMARCHES ET QUI PERMETTENT :

- de relayer aux acteurs locaux de proximité les informations, guides et fiches pratiques/bons gestes,
- de participer aux actions d'information mises en place par les acteurs locaux.
- d'appuyer les communes dans la vigilance des plus fragiles

04 75 66 75 16

**NUMÉRO PRÉVENTION
FORTES CHALEURS**

canicule@ardeche.fr

**EMAIL PRÉVENTION
FORTES CHALEURS**

SIGNALEZ-VOUS !

